



45804 - L'éternité du séjour en enfer pour ses occupants

question

Le châtimeut infligé aux occupants de l'enfer continuera-t-il infiniment ou connaîtra-t-il une fin ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le châtimeut subi par les occupants de l'enfer n'a pas de fin car il continuera à jamais. Des arguments tirés du Livre et de la Sunna le prouvent.

On a interrogé Cheikh Ibn Outhaymine en ces termes : **L'enfer demeurera -t-il éternellement ou pas ?** Voici sa réponse :

« Ce qui s'est avéré résolument est qu'il demeure éternellement. Aucun autre avis n'a été reçu des anciens. C'est pourquoi les ulémas en font le fondement de leur croyance. Nous croyons, en effet, que l'enfer demeurera éternellement. Cela ne fait l'objet d'aucun doute. Allah Très-haut a mentionné l'éternité de l'enfer en trois endroits du Coran :

Le premier : on lit dans la sourate des femmes la parole du Très-haut : **Ceux qui rejettent la foi et se comportent iniquement, jamais Allah ne leur pardonnera, ni ne les guidera vers une autre voie** (Coran, 4 :168)

Le deuxième : on lit dans la sourate des Troupes coalisées : **Allah maudit les impies et les voue à l'Enfer, où leur séjour sera éternel, sans qu'ils puissent trouver ni allié ni protecteur.** (Coran, 33 :64-65)

Le troisième : on lit dans la sourate des Djinns : **Je ne puis que vous transmettre le Message d'Allah et vous avertir. Quiconque désobéit à Allah et à Son Prophète sera voué à jamais au Feu éternel !** » (Coran, 72 :23)



Si Allah le Puissant et Majestueux mentionnait l'éternité de l'existence de l'enfer en un seul endroit, cela suffirait. Que dire quand Il l'a affirmé en trois endroits ?

Il est fort étonnant qu'un groupuscule d'ulémas soutient l'extinction de l'enfer en se fondant sur des arguments défectueux parce que contraires aux implications du Coran et de la Sunna. Ils sont allés jusqu'à modifier des textes du Coran et de la Sunna en disant que les occupants de l'enfer y resteront toujours aussi longtemps qu'il existera. Comment une telle interprétation pourrait-elle être juste ? Si les occupants y resteront éternellement, son existence doit être éternelle. Puisqu'ils y seront pour toujours, l'éternité de leur séjour entraîne celle de l'endroit où ils séjournent. Car si cet endroit devait disparaître, l'éternité du séjour ne serait pas défendable. Or, le verset est très clair. Les tièdes justifications opposées au Texte restent irrecevables de la part de leur auteur.

Cette divergence attribuée à un groupuscule d'ulémas est rejetée à cause de son opposition au Texte clair que tout croyant doit accepter. Celui qui s'y oppose sur la base d'une ambiguïté, peut être excusé par Allah. Cependant, celui qui réfléchit à fond sur les textes tirés du Livre et de la Sunna comprend que l'avis qui le confirme est la vérité dont l'on ne doit pas s'écarter. » Madjmou fatwa Ibn Outhaymine (2/55-56).

On lit dans les fatwas de la Commission permanente : «De nombreux arguments tirés du Livre et de la Sunna prouvent que l'enfer ne s'éteindra pas et que ses occupants y resteront éternellement puisqu'ils n'en sortiront jamais. A ce propos, le Très-haut dit :**Cela, pour avoir tourné en dérision les versets d'Allah et pour vous être laissés séduire par les plaisirs de ce monde.** Dorénavant, rien ne viendra les arracher à l'Enfer ni aucune de leurs excuses ne sera plus acceptée » (Coran, 45 :35). Et :**En vérité, ceux qui auront renié Nos signes, Nous les précipiterons dans l'Enfer et, chaque fois que leur peau aura été consumée, Nous leur en donnerons une autre en échange, afin qu'ils savourent toute l'horreur de leur supplice, car Allah est Puissant et Sage.** (Coran, 4 :56) et :«Celui qu'Allah guide, c'est celui-là qui est le mieux guidé. Mais ceux qu'Il égare, tu ne leur trouveras point d'alliés en dehors de Lui. Au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons tous, face contre terre, aveugles, sourds et muets. Et leur refuge sera la Géhenne, dont Nous rallumerons la flamme chaque fois qu'elle tendra à s'éteindre. [98] Telle sera leur sanction pour



avoir renié Nos preuves en disant : **Est-ce possible qu'une fois réduits en ossements et en poussière nous puissions être rappelés une nouvelle fois à la vie?** (Coran, 17 :97-98) et :**Mais ceux qui ne croient pas et qui traitent Nos signes de mensonges seront pour l'éternité les hôtes de l'Enfer, et quelle triste fin sera la leur !** (Coran, 64 :10) et : **Je ne puis que vous transmettre le Message d'Allah et vous avertir. Quiconque désobéit à Allah et à Son Prophète sera voué à jamais au Feu éternel !** (Coran 72:23) et : «pendant que les criminels subiront éternellement les supplices de l'Enfer, où rien ne viendra atténuer leurs souffrances et où leur désespoir sera extrême.

[76] Et Nous n'aurons pas sévi injustement contre eux. Ce sont eux qui auront été injustes envers eux-mêmes.**Ô Malik, supplieront ils, que ton Seigneur nous achève ! – Vous êtes ici pour l'éternité,** répondra l'archange. [78] **Nous vous avons jadis apporté la Vérité ; mais la plupart d'entre vous avaient la vérité en horreur,** dira le Seigneur. » (Coran, 43:74-78) et dit : «Il est des hommes qui prennent en dehors d'Allah des associés qu'ils se mettent à aimer à l'égal d'Allah Lui-même ! Mais ce sont les croyants qui vouent à Dieu le plus grand amour. Ah ! Si les injustes pouvaient entrevoir le supplice qui les attend, ils verraient alors que la puissance entière appartient à Allah seul et qu'Allah, quand Il sévit, le fait toujours avec rigueur. [166] Et ce jour-là, à la vue du supplice, les meneurs renieront ceux qui les auront suivis, et toute attache sera rompue entre eux, [167] alors que leurs disciples s'écrieront à leur tour : **Ah ! S'il nous était possible de retourner sur Terre, nous désavouerions nos meneurs, comme ils nous ont désavoués.** Et c'est ainsi qu'Allah les mettra en face de leurs œuvres, sans que leurs regrets les mettent pour autant à l'abri de l'Enfer. » (Coran, 2:165-167) et dit : **Ceux qui traitent Nos signes de mensonges et s'en détournent avec dédain, ceux-là ne verront jamais s'ouvrir devant eux les portes du Ciel ni n'auront accès au Paradis que quand le chameau aura traversé le trou d'une aiguille ! C'est ainsi que Nous rétribuons les criminels [41] qui auront pour lit le brasier de l'Enfer et pour couverture des flammes ardentes. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes.** (Coran, 7 :40-41) et : «Quant à ceux qui ne croient pas, c'est au feu de la Géhenne qu'ils seront livrés, et ni la mort ne mettra fin à leurs tourments ni ces derniers ne connaîtront d'allègement. Tel est le châtiment que Nous infligerons à tout négateur endurci.

[37] Et de la Géhenne s'élèveront leurs hurlements : **Seigneur ! Fais-nous sortir d'ici pour que nous**



accomplissions de bonnes œuvres ! Plus jamais nous ne recommencerons ce que nous faisons autrefois. – Ne vous avions-Nous pas donné une vie assez longue pour réfléchir, si vous l'aviez voulu?, leur sera-t-il répondu. Un messenger n'est-il pas venu vous avertir ? Subissez donc vos tourments. Il n'y a point de secours pour les injustes. » (Coran, 35 :36-37) et dit : «En vérité, la Géhenne sera ce jour-là à l'affût, [22] pour constituer le dernier refuge des tyrans, [23] qui y demeureront des siècles durant, [24] sans jamais y goûter ni fraîcheur ni boisson agréable, [25] hormis un breuvage fétide et bouillant, [26] comme juste rétribution de leurs œuvres. [27] C'est qu'ils ne pensaient pas devoir, un jour, rendre compte de leurs actes [28] et qu'ils traitaient avec insolence Nos signes de mensonges, [29] alors que Nous notions tout par écrit. [30] **Goûtez donc ce supplice que Nous ne ferons désormais qu'aggraver !**, sera-t-il dit à ces négateurs » (Coran, 78 :21-30)

Ils s'y ajoutent d'autres versets qui indiquent tous que les mécréants demeureront éternellement en enfer et n'en sortiront jamais et que l'enfer ne s'éteindra pas. L'ensemble des indications tirées de ces versets sont les plus fortes et les plus éloignées de toute interprétation (pouvant les détourner de leur sens apparent.)